



## Minisession de la Société botanique du Centre-Ouest

Association sans but lucratif fondée en 1888 et régie par la loi de 1901

### Minisession aux îles d'Hoedic et Houat (Morbihan, 56) Vendredi 20 mai au dimanche 22 mai 2022

Organisateurs : **Antoine CHASTENET** – antoine.chastenet@sbco.fr

Secrétaire: **Michel DANAIS** -- 10, La Croix Fidèle - Route de La Reine - 35330 BOVEL - [michel.danais@sbco.fr](mailto:michel.danais@sbco.fr)

Accueil le vendredi matin 20 mai à Hoedic (débarcadère) entre 9h et 10h30 (les horaires précis de bateaux ne sont pas encore connus). Passage sur Houat le dimanche matin. Fin de session dimanche, en début d'après-midi sur l'île d'Houat.

Organisation : la session comprend : 2 jours et 2 nuits à Hoedic et ½ journée à Houat, avec une approche à la fois phytosociologique et floristique.

Intervenants prévus : Élise LAURENT (Conservatoire botanique de Brest), Erwan GLEMAREC (Université de Brest), avec la contribution de Pierre BUTTIN (co-auteur d'un guide floristique de l'île).

Difficulté : aucune mais prévoir de marcher pas mal. Bottes et/ou chaussures de marche nécessaires.

Hébergement : compte tenu des limites d'hébergement sur l'île d'Hoedic et de l'affluence, la SBCO a pré-réservé un dortoir de 15 places au Fort, et un certain nombre de gîtes communaux. Tarifs à régler directement aux hébergeurs : 15,75 € la nuit en dortoir au Fort. <https://www.fort-hoedic.fr> et environ 25 à 30 € par personne et par nuit en gîte communal (<https://thelisresa.webcamp.fr/?camping=gites56>).

Nota pour les gîtes communaux : 1) tous les gîtes sont équipés pour la cuisine ; 2) le kit draps et linge de maison est en plus en option ; 3) chaque gîte sera à réserver au nom d'un des participants (se regrouper) ; 4) il s'agit du tarif moyenne saison. Il y a aussi un camping et un hôtel ainsi que quelques gîtes privés (par Airbnb). Les pré-réservations de principe sont actées jusqu'au 10 janvier. C'est à chacun de faire sa réservation auprès des loueurs en indiquant que c'est dans le cadre de la session de la SBCO (important pour que la mairie ou le Fort puissent imputer ces réservations sur les places prévues).

Réservation des transports et accès : à la charge des participants pour le parking à Quiberon, le passage en bateau et entre les deux îles. Néanmoins, eu égard à la réduction accordée (7 € en 2021) pour les groupes (constitué à partir de 15 personnes), nous proposons de prendre un billet de groupe pour ceux qui le souhaitent. Cela implique de majorer les frais d'inscription de 30 €. Pour finir, nous attirons l'attention des futurs participants sur les difficultés d'approvisionnement sur cette petite île (2 km<sup>2</sup>) qu'est Hoedic : une superette et une boulangerie ouvertes quelques heures dans la journée. Prévoir dans la mesure du possible une partie au moins de son alimentation.

#### Les inscriptions se font en ligne sur le site de la SBCO, onglet sessions

Frais de session (auxquels il faut rajouter 30 € si vous souhaitez bénéficier du tarif de groupe sur le bateau)

- pour les particuliers **30 € (15 € pour les moins de 30 ans avec photocopie de la carte d'identité)** de participation aux frais de session (+ 30 €) = 60 € (45 € pour les moins de 30 ans)

- pour les professionnels : **120 € + 30 € = 150 €**

Note importante : Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'inscription **sur le site de la SBCO**. Les inscriptions doivent être rapidement confirmées par le règlement des frais de sessions. **Parmi les participants inscrits en liste d'attente, seront prioritaires les**

**organisateurs de sessions passées et les volontaires pour la rédaction des comptes rendus.** Vous devez être à jour de votre cotisation annuelle.

**DÉSISTEMENT** : pour éviter autant que possible les désistements tardifs : remboursement de 50% si annulation jusqu'à 30 jours avant la date de l'ouverture de la session. Pas de remboursement après cette date. Dans tous les cas, remboursement de 100% des frais de session si un remplaçant est trouvé.